



URBANISME

SYDELA : Lancement de la FAQ urbanistiques

Publié le 26 novembre 2021

Afin de vous garantir un service de qualité, fiable et réactif, en répondant précisément à vos demandes, le Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA) met à votre disposition **une Foire aux questions liées à l'urbanisme**, accessible depuis le site internet (*cliquez sur le lien*) : [Foire Aux Questions \(FAQ\) urbanistique \(sydela.fr\)](https://sydela.fr/foire-aux-questions-urbanistiques).

Cette FAQ recense **les questions les plus fréquemment posées dans le domaine de l'urbanisme, et y apporte des réponses claires et précises.**

Contactez le service Urbanisme

Le service Urbanisme reste à votre écoute pour toute demande d'ajustements de cette FAQ


> au 02.44.76.20.82

Pour toute autre demande liée à l'urbanisme, vous pouvez vous adresser au Guichet unique SYDELA/ENEDIS via l'adresse mail suivante : urbanisme.sydela.enedis@sydela.fr



**HOTEL DE VILLE DE
SAINT-LYPHARD**

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

 02 40 91 41 08

